

MALTERIES FRANCO-BELGES
Société Anonyme au capital de 15.123.000 €
Quai du Général Sarrail - 10400 NOGENT SUR SEINE
552 121 816 RCS TROYES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 2 DECEMBRE 2022

MODALITES DE MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES

Les actionnaires de la Société sont invités à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le :

Vendredi 2 Décembre 2022 à 16 heures
dans les bureaux de INVIVO au 83, avenue Grande Armée – 75016 PARIS

L'avis de réunion valant avis de convocation comportant l'ordre du jour et le projet des résolutions est publié au BALO du 26 Octobre 2022, bulletin n° 128.

Les documents prévus par l'article R. 225-83 du Code du Commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'Assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- Tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'assemblée, demander à la Société de lui envoyer ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation d'inscription et d'immobilisation de leurs titres délivrée par l'intermédiaire habilité chez lequel les titres sont inscrits en compte.

- Tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège.

Toute correspondance et tout dépôt concernant les indications précitées devront être adressés par voie électronique à service.juridique@soufflet-group.com ou par courrier à l'adresse suivante :

MALTERIES FRANCO-BELGES
Service Juridique
BP 12
10402 NOGENT SUR SEINE Cedex